



PRÉSENTATION
LES AMIS DE LA MONTAGNE
11 MAI 2018



PROJET DE PLAN D'ACTION 2018-2028
CRÉER DES INITIATIVES DE DESIGN ACTIF

Qui sont Les amis de la montagne ?



Notre mission

Organisme à but non lucratif fondé il y a plus de 30 ans, **Les amis de la montagne** ont pour mission de protéger et mettre en valeur le mont Royal en privilégiant l'engagement de la communauté et l'éducation à l'environnement.

Plus précisément :

- Protection de l'environnement
- Défense des intérêts
- Sensibilisation et engagement citoyen
- Services aux usagers du parc
- Programmes éducatifs, de plein air et culturels

Vision d'ensemble et offre d'activités de plein air sur le mont Royal



Les amis sont des partenaires privilégiés de la Ville de Montréal dans l'offre de services dans le parc du Mont-Royal. Ce partenariat s'est développé sur plus de 30 ans, motivé par une volonté et une vision partagées.

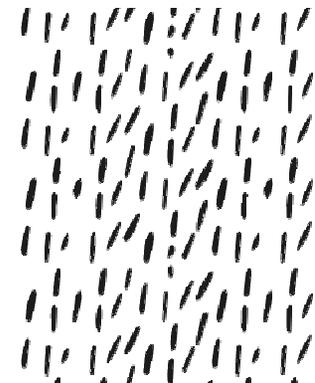
Les amis mettent leurs connaissances et leur expertise au service de la Ville, dans un rôle-conseil pour :

- La qualité de l'expérience du visiteur
- L'élaboration d'une vision de développement des pôles de services
- La planification des infrastructures, des aménagements et des activités dans le parc
- La gestion et l'entretien des infrastructures en support aux activités de plein air – pistes de ski, des sentiers de randonnée, pente de glisse – ainsi que des milieux boisés et paysages qui contribuent à rendre la montagne un lieu unique et de qualité
- La sécurité des usagers

Des activités en accord avec la vocation du Site patrimonial du Mont-Royal



Offre d'activités de plein air sur le mont Royal par Les amis de la montagne



Des activités en harmonie avec le milieu et les valeurs du parc

Saison hivernale

- Cours de ski de fond pour adultes et enfants
- Randonnées en raquettes et en ski de fond
- Glissades sur tube
- Soirées de patinage en musique
- Location de matériel de plein air : tubes, raquettes, patins, skis
- École de la forêt

Saison estivale

- Randonnées pédestres animées
- Chaloupes verchères
- Location de matériel de jeux de plein air : frisbees, ballons, voiliers téléguidés
- Soirées dansantes
- Activités art nature
- Randonnées photographiques
- Camps de jour

Commentaires généraux sur le projet de plan d'action 2018-2028 / Créer des initiatives de design actif



Le plan ouvre sur un grand potentiel de mise en place d'offre d'activités de plein air et contribuera certainement à l'amélioration de la qualité de vie des Montréalais.

Cette approche doit cependant :

- Maintenir les usages souhaités existants
- Respecter les vocations des sites
- Ne pas créer des conflits d'usage

De façon générale, une caractérisation des lieux – vocation, capacité portante du territoire, fragilité des écosystèmes, capacité d'accueil des bâtiments, etc. – et des potentiels devrait être réalisée préalablement à l'élaboration de toute offre d'activités, ce dans le but de guider les choix à partir d'un portrait exhaustif.

Commentaires généraux sur le projet de plan d'action pour le parc du Mont-Royal



Le parc du Mont-Royal accueille plus de 5 millions de visiteurs par an. L'usage événementiel tout comme la pratique libre d'activités sportives sont en forte hausse, créant une pression importante sur le milieu.

Il a été démontré que la pratique intensive de certaines activités sportives, certaines non autorisées telles que la course en sous-bois, le géocaching, et le vélo de montagne, et la tenue d'événements de grande envergure ont souvent eu des impacts négatifs sur le milieu naturels, la qualité paysagère du mont Royal, l'expérience des usagers et l'accessibilité au mont Royal.

Les objectifs de conservation du mont Royal et le respect du Site patrimonial doivent guider toutes actions sur le territoire.



Commentaires sur les objectifs et les priorités

1.3 Développer un réseau de plein air urbain intégré



Recommandation : Intégrer dans le réseau de plein air urbain des corridors écologiques et des coulées vertes

- Optimiser l'utilisation du chemin de ceinture sur le mont Royal qui offre la possibilité d'étendre les infrastructures de service du parc
- Profiter de la requalification des grands ensembles institutionnels sur la montagne tels que l'Hôpital Royal Victoria pour agrandir le parc du Mont-Royal en y annexant certains terrains adjacents
- S'inspirer des meilleures pratiques à l'international telles que le High Line à New York ou la Promenade plantée à Paris
- Intégrer le corridor écologique Darlington, en cours de développement, sur le flanc nord du mont Royal
- Encourager le développement du corridor écologique de l'Université McGill sur le flanc sud du mont Royal



Commentaires sur les objectifs et les priorités

1.6 Valoriser la pratique libre et les sports émergents



Recommandation : Mettre en place une procédure pour évaluer la compatibilité des activités et sports émergents avec la vocation visée de chaque parc, espace vert, lieu public ou voie publique



Site patrimonial du Mont-Royal



Le parc du Mont-Royal tient une place exceptionnelle au cœur du Site patrimonial du Mont-Royal, et en ce sens, il requiert un cadre de gestion et des outils qui lui sont propres, visant à assurer l'équilibre à atteindre entre la protection et la conservation du milieu naturel et l'offre de services et d'activités.

Plan de protection et de mise en valeur du Mont-Royal, p. 80

Commentaires sur les objectifs et les priorités

1.6 Valoriser la pratique libre et les sports émergents



Recommandation pour la montagne : S'assurer que toute activité émergente ajoutée à l'offre actuelle de loisirs sportifs soit compatible avec les objectifs de protection et de mise en valeur du Site patrimonial du Mont-Royal et ne gêne pas les usages actuels des lieux

La montagne constitue un bien collectif aux richesses naturelles et culturelles reconnues. Les pressions continues d'utilisation du territoire ont mené au fil des ans à la mise en place de mesures pour encadrer l'offre d'activités.

L'offre de loisirs sportifs sur le mont Royal doit :

- Proscrire l'appropriation par des groupes particuliers (clubs, événements récurrents, etc.) au détriment de l'usage public actuel des lieux
- S'inscrire dans la vision et les orientations élaborées pour la montagne dans le *Plan de protection et de mise en valeur du Mont-Royal*
- Respecter les règlements municipaux applicables sur le domaine public et dans le parc du Mont-Royal
- Respecter le *Cadre de gestion des événements publics de la Ville de Montréal* mis à jour en 2017
- Respecter les orientations du *Plan de conservation du site patrimonial du Mont-Royal*, en cours d'adoption

Commentaires sur les objectifs et les priorités

1.6 Valoriser la pratique libre et les sports émergents



Recommandation : Reconnaître et maintenir la fonction dédiée de chaque site et infrastructure dans le but de prévenir les conflits d'usages



Commentaires sur les objectifs et les priorités

1.8 Moduler le budget d'entretien en fonction de l'intensité et du type de la pratique sportive



Recommandation : Dans les budgets d'entretien des équipements sportifs pour le territoire du mont Royal, dédier des fonds au maintien des infrastructures utilisées pour la pratique sportive

- Maintenir en bon état le chemin Olmsted afin d'offrir une expérience sécuritaire et de qualité pour les marcheurs, coureurs et cyclistes.
- Rétablir l'usage du lac aux Castors comme patinoire.



Commentaires sur les objectifs et les priorités

1.14 Produire un dossier d'opportunité préalable et rendre compte



Recommandation : Réunir autour d'une vision commune pour la montagne les services de la Ville-Centre et les arrondissements, le Bureau du Mont-Royal, le Bureau des festivals et des événements culturels et les intervenants du territoire afin qu'ils recommandent ensemble l'ajout de nouvelles activités dans le parc du Mont-Royal et ses accès, ainsi que tous les parcs, espaces verts et places publiques du Site patrimonial du Mont-Royal

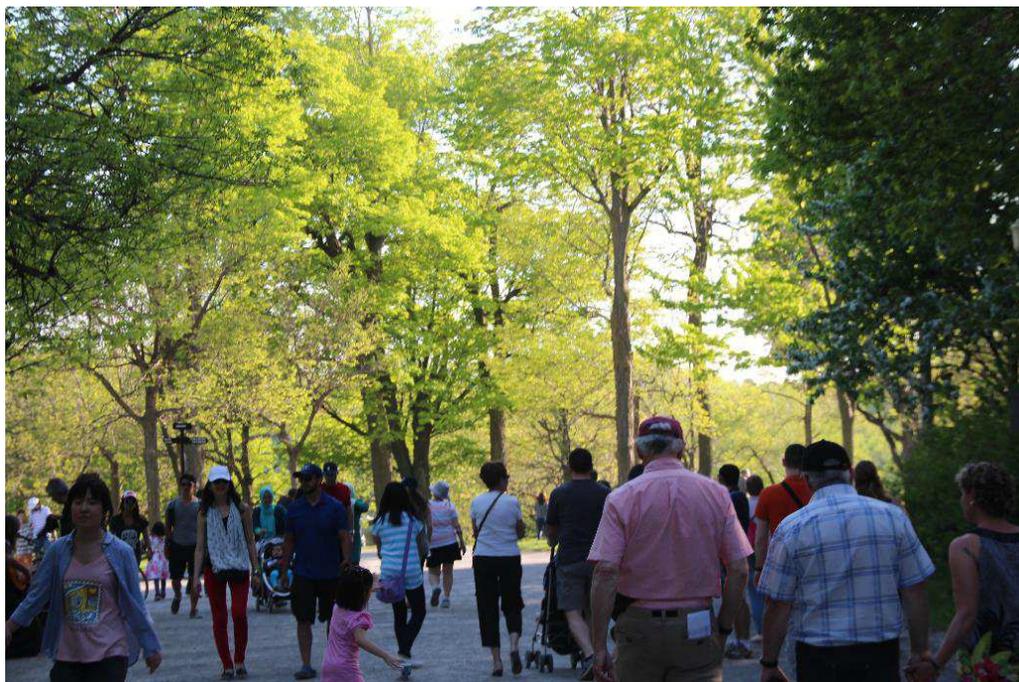
- Des efforts considérables ont été déployés pour assurer la cohérence des événements publics dans le parc du Mont-Royal grâce à un travail de collaboration entre le Bureau du Mont-Royal, le Bureau des festivals et des événements culturels et les membres de la Table de concertation du Mont-Royal.
- Des efforts semblables sont nécessaires pour définir l'offre d'activités de plein air.

Commentaires sur les objectifs et les priorités

1.11 Favoriser l'accessibilité universelle et les sports adaptés



Recommandation : Maintenir le chemin Olmsted dans un état optimal dans le but d'assurer d'une part l'accessibilité universelle et d'autre part les liens avec le chemin de ceinture, les corridors verts et les autres parcs à proximités



Commentaires sur les objectifs et les priorités

1.12 Favoriser l'accès aux infrastructures scolaires et municipales



Recommandation : Sachant que les équipements sportifs au centre-ville de Montréal sont peu nombreux, répondre aux besoins de la collectivité en favorisant l'accès aux infrastructures sportives intérieures et extérieures existantes et à proximité. Établir des ententes sur les heures d'utilisation et les frais d'inscription pour favoriser l'accessibilité aux résidents des quartiers environnants

Pensons notamment au :

- Parc Rutherford
- Stade Percival-Molson
- Parc Jeanne-Mance
- Université McGill,
Université de Montréal
et autres institutions du territoire



CONTACT

Myriam Grondin
Chef des dossiers de protection
du mont Royal

T. +1 (514) 843-8240
poste 239

mgrondin@lemontroyal.qc.ca

